

## **Criminalité (dont criminalité transnationale), pluralisme normatif et mutations du champ pénal**

Porteur : Pierre-Jérôme Delage (PR Nantes), [Pierre-Jerome.Delage@univ-nantes.fr](mailto:Pierre-Jerome.Delage@univ-nantes.fr)

Le sujet donnera lieu à une étude de droit pénal (*lato sensu* : droit pénal général et spécial, procédure pénale, droit pénal européen, droit pénal international), avec pour objectif de comprendre, démontrer et discuter l'existence de certaines évolutions majeures au sein du champ pénal (et, pourquoi pas, de proposer de nouvelles évolutions). Ces évolutions peuvent concerner les textes (textes nationaux modifiés sous l'influence de normes internationales, ou sous la pression de décisions émanant de cours supranationales...) comme l'office du juge (« dialogue des juges », élaboration prétorienne de solutions juridiques originales...).

Dans cette perspective, deux domaines en particulier mériteraient d'être explorés, qui ont pour point commun de relever de formes de criminalités transnationales (avec ce que cela implique d'enchevêtrement ou superposition de normes internes et internationales – que ces normes soient des normes de compétence, d'incrimination, etc. –, ainsi que de concurrences possibles des juridictions pénales d'un Etat à un autre). Ces deux domaines sont, d'une part, la cybercriminalité, et, d'autre part, le trafic de stupéfiants. L'étude pourrait bien sûr être réduite à un seul de ces deux domaines.